

## Procès-verbal de la réunion du comité directeur du CAF Léman du lundi 16 avril 2025 (19h45-21h45)

### Présents :

- Marielle RIZZOLIO
- Vianney DAUPHIN
- Delphine FAVRE
- Muriel GASC
- Olivier RINGOT
- Gérard POHER
- Théo ACHABOUB
- Loïc LANNAUD
- Jacques-Bernard GRAUX

### Absents :

- Lionel SIMOND
- Catherine Ducret (Pouvoir à Muriel)
- Marie-Christine DESPREZ (Pouvoir à JB)
- Raphaël BORDET
- Steven LELONG (Pouvoir à Gérard)

### Invité permanent :

Début à 19h30

<b>Sujet</b>	<b>Statut/Décision</b>
Partage des réussites entre le 17/03/2025 et le 16/04/2025	Sortie handi caf qui s'est très bien déroulée à Miribel. 3 Weekends VTT de suite avec 2 nouveaux participants et une super soirée mécanique. Les tenues ont bien fonctionné, commande en cours. Formation initiateur SAE par Vianney qui s'est bien passé. sorties réalisées en mars tous sports confondus. Le groupe ski de pentes raides s'est terminé. Un stage pour valider le niveau initié en ski alpinisme a été réalisé pour les encadrants qui ne l'avaient pas. Catherine a fini sa certification ski de rando Marie a validé sa certification ski alpi Gérard certifié initiateur raquette Jacques-Bernard certifié en rando Olivier revalidé en ski alpi.
Approbation du précédent PV du comité	Approuvé à l'unanimité
Point sur les adhésions et point	984 adhérents, soit dans les mêmes eaux que l'année dernière (un peu moins). Les comptes sont bons. Il y a 860 euros de dépenses imprévues c'est à améliorer au niveau des encadrants et des responsables de commissions.

<p>budgetaire / abandon de frais</p>	<p>Les abandons de frais kilométrique par les bénévoles seront désormais visibles sur les comptes. Un nouveau tableau a été créé par les trésoriers, à remplir par les encadrants lors de l'abandon de frais, pour faciliter le décompte. La nouveauté est la présence de deux lignes lieu, d'abord du domicile au lieu de covoiturage facturé 0.50/km (0.66/km pour abandon de frais) puis 0.125/km lors d'un covoiturage. Chaque encadrant souhaitant faire passer les frais de route comme abandon de frais devra remplir ce tableau et le transmettre aux trésoriers.</p> <p>Ce tableau est accepté à l'unanimité (cf. tableau d'abandon de frais kilométrique)</p>
<p>Ecole d'aventure</p>	<p>Un forfait sera fait de 90 euros par enfant (soit 10 euros par sorties) pour leur trouver du matériel.</p>
<p>Synthèse du rendez vous avec la banque et perspectives d'évolution/ formation trésorier FFCAM et OMS / Voir pour un expert comptable pour la validation des comptes a l'ag</p>	<p>Suite au rdv avec la banque : Il manque un chéquier voir avec la banque pour le faire annuler, 2 chéquier au club. Les cartes de dépôt d'espèces arrivent à expiration. Elles sont à refaire, on les remplace par des cartes de paiements qui n'auront que l'option dépôt pour l'instant. Pour le paiement des adhésions en cartes, possibilité de payer par Pay Asso (virement en ligne) ou alors monético mobile (boîtier qui se connecte à un téléphone, paiement sans contact) 99 euros + 1,5% par commissions soit environ 1,5 euros qui serait inclus dans la part club.</p> <p>Le CD vote pour la carte bancaire en négociant le taux. A revoir le mois prochain.</p> <p>L'OMS a versé 4450 euros pour les frais de fonctionnement pour 2025-2026 suite à une demande faite l'année dernière: 1200 euros seront alloués à l'école d'aventure 1200 euros sur le handicap 400 euros pour sensibilisation auprès de classes sur la protection de la montagne 500 euros aux vorosses 1150 euros dans le pot commun pour prévoir les achats matériels</p> <p>Le CD valide cette proposition pour l'instant, nous verrons au fil du budget prévisionnel si besoin de changement.</p> <p>Les autres demandes de subvention sont en cours. Discussions autour de demande de subventions pour l'achat d'un minibus.</p> <p>Vianney aurait un contact pour confirmer les comptes de l'association en vue de l'AG. Elle nous fera une proposition tarifaire pour fin mai.</p>
<p>Frais de formation / préparation budget prévisionnel 2025-2026</p>	<p>Le trésorier pense que rembourser les formations sur 2 ans c'est trop long, surtout au vu des sommes en jeu. Proposition de rembourser les formations à la sortie de formation, avec un contrat moral pour que la personne fasse des sorties sous peine de refus d'adhésion au club et engager les bénévoles avec l'abandon de frais kilométriques. Cette proposition est faite en période de grand besoin d'encadrement avec des prix de formations qui sont un frein.</p> <p>Voté à l'unanimité</p> <p>Présentation d'un tableau pour le budget prévisionnels avec les différentes sorties envisagées et les frais qu'elles engendreront pour l'exercice 2025-2026 Proposition du CD de simplifier l'outil.</p>

	<p>Il sera corrigé et proposer aux encadrants pour l'année à venir Un même tableau est fait pour la préparation des formations.</p>
Comptabilisation des heures des bénévoles	<p>Un projet de comptabilisation des heures des bénévoles en valeur monétaire comptable est en cours. Pour ce faire de la façon la plus efficace possible pour cette saison, JB présente un système avec des unités comptabilisant les heures.. 1 unité = 8 heures. Les différentes actions des encadrants (sorties, préparation, ouverture des salles, formations..) comptent un nombre d'unités leur correspondant selon le temps et l'expertise que nécessite l'activité. Avec un tableau pour comptabiliser les heures selon l'encadrement réalisé. Les encadrants auront donc pour tâches de mettre dans un tableau pré-rempli, les différentes tâches qu'ils ont réalisées cette année. Le premier tableau d'essai pour cette année est présenté.</p> <p>L'utilisation est validée à l'unanimité pour le calcul de cette année. (cf tableau comptabilisation heures bénévoles)</p>
CS de copropriété	<p>Faire le point avec la copro pour que Marielle soit mise au courant à temps, Marielle fera la demande. Le "Salpêtre" n'en serait pas. Il n'y aurait aucune inquiétude à avoir. La copro à fait un tour du bâtiment.</p>
Règlement intérieur : statuts et charte a finaliser	<p>Point sur les changements faits. Marielle et Olivier referont un point sur les conditions générales d'inscriptions.</p>
Point comcom	<p>Prochaine Infolettre : publication mi mai Axes éditoriaux: conclusions de la saison d'hiver, projets pour l'été, les évènements prévus ... Textes à envoyer pour le 5 mai. Elle sera publiée sur leman forum.</p> <p>Le groupe Whatsapp Lemman Forum ne compte que 54 membres suite à la fermeture du groupe d'origine. Refaire le groupe forum et une pub sur les autres groupe</p> <p>Achat de panneaux d'affichage magnétiques pour installer au Caf'hé: budget max 100 euros, pour changer un petit peu la déco.</p> <p>Nouveau trombinoscope prêt à afficher dans le local.</p> <p>Relancer les carnets de route, notamment sur le site. Les réseaux sociaux sont utilisés mais les carnets de route sur le site ont disparu.</p> <p>Le questionnaire aux 300 personnes qui n'ont pas renouvelés leur adhésion est en cours ( a voir avec Anne pascalle)</p> <p>Audit des adhérents pour savoir ce qu'ils consultent ou non ? Voir que mettre dans le questionnaire.</p> <p>Discussion d'organisation d'une soirée dansante du club dans l'été. A organiser.</p>

<p>Projet pour Actions, demande de subventions de l'ANS</p>	<p>Création d'un projet pour action en 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de l'école d'aventure avec 9 sorties dont une de deux jours avec bivouac, ce projet nécessite la présence d'un guide de haute montagne sur trois journées (randonnée glaciaire, via ferrata et ski de randonnée). Les autres journées seront encadrées par des bénévoles du club titulaire d'un brevet d'État dans l'activité proposée. Nous aimerions pouvoir acheter du matériel adapté aux enfants sans que cela ne leur coûte trop cher.</li> <li>- Revoir les frais d'inscriptions à l'école d'escalade en indexant sur le quotient familial des familles afin de garder l'escalade accessible à tous. Ceci engendrerait une baisse des revenus d'environ 15%.</li> <li>- Le troisième projet porte sur le handicap et les frais qui y sont liés. Les frais d'hébergement, des transports et des machines.</li> </ul> <p>Ces projets sont présentés à l'ANS ainsi que les bilans financiers qui les accompagne pour une demande de subvention</p> <p>Accepté à l'unanimité</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>Trois soirées protection de la montagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fresque de la biodiversité : 13 mai</li> <li>- Soirée avec les écogardes : 27 mai</li> <li>- Soirée goodloop : 10 juin</li> </ul> <p>Equipe pour le bilan carbone : JB / Marielle / Pierre / Delphine sera fait en 2026, présentation le plus vite possible d'un premier tableau à remplir</p>
<p>Prochains Rdv</p>	<p>19 mai / 17 juin</p> <p>Fin de séance à 22h07</p>

Le secrétaire, Théo Achaboub



Le président, Olivier Ringot

